

Communiqué aux parents

Coup de pouce...

Info Pédago

**Les Normes et Modalités
d'évaluation des apprentissages
ont été déposées sur le site web
de l'école.**

Vous pouvez en prendre connaissance à l'adresse :
<http://saintemarie.csp.qc.ca/enseignement/>

Pensée du mois



Horaire école

8h10 à 11h35 et 13h05 à 15h30

Attention!!

**Surveillance aux entrées dans la cour de
8h à 8h10 et 12h55 à 13h05**

Récréation	9h45 à 10h00
Dîner	11h40 à 13h05
Récréation	14h20 à 14h35

Site web de l'école

<http://saintemarie.csp.qc.ca/>

Coordonnées pour nous joindre

450-461-5907

stemarie@csp.qc.ca

Activités de novembre

2 novembre : Vaccination des élèves de 4^e année

17 novembre : Rencontres de parents *Les détails vous seront envoyés sous peu*

17 novembre : Cours de Gardiens Avertis (élèves de 11 ans et plus déjà inscrits).

17-18 novembre : Journées pédagogiques

Journées pédagogiques

Les 17-18 novembre prochains sont des journées pédagogiques pour tous les élèves. Le service de garde sera ouvert selon l'horaire régulier.

Journée d'Halloween

Vous avez reçu la semaine dernière, les renseignements encadrant les festivités d'Halloween. Vos enfants pourront arriver déguisés à l'école dès 8h10. Toutefois, nous vous rappelons l'importance d'avoir un costume sécuritaire. Enfin, ils pourront également, de façon exceptionnelle, apporter une collation de type « gâterie ».

Suivi des travaux

C'est avec une grande joie que nous vous annonçons que les travaux, entamés en mai dernier, sont maintenant complétés. Il reste quelques travaux mineurs mais tous les locaux sont maintenant disponibles. Entres autres améliorations, nous avons maintenant des toilettes sur les 3 étages ainsi que des vestiaires pour l'éducation physique. Enfin, la réfection des plafonds et le nouvel éclairage dans l'école améliorent grandement le quotidien des élèves et du personnel.



Retards

Nous constatons depuis le début de l'année de nombreux retards le matin et le midi. Nous vous rappelons que la cloche sonne à 8h10 le matin et à 13h05 le midi. Les élèves doivent être surdes la cour de récréation avant ces heures afin de ne pas arriver en retard en classe. Votre collaboration est essentielle. La ponctualité et l'assiduité sont primordiales pour la réussite de vos enfants. C'est pourquoi nous insistons sur le fait que votre enfant doit être présent à l'école à tous les jours et être à l'heure.

En cas de retard, votre enfant doit se présenter au secrétariat pour récupérer sa carte d'absence avant d'aller en classe. Veuillez noter que seul un élève en retard peut passer par l'entrée principale de l'école. En tout temps, avant le son de cloche, les élèves doivent se rendre sur la cour de récréation.

Bibliothèque

Nous avons encore besoin de bénévoles pour la bibliothèque le **jeudi**. Si vous êtes intéressés à venir passer 1 ou 2 périodes avec les élèves des groupes 102-104-105-203-402-404 et 503, merci de nous en informer rapidement à katy.parent@csp.qc.ca. **Suite pages 2 et 3**

Communiqué aux parents

Examens du ministère et de la CSP

Voici les dates des examens obligatoires du ministère et de la CSP :

2^e année : Lecture : 29,30 et 31 mai 2017

4^e année : Lecture : 30 et 31 mai 2017

Écriture : 5, 6 et 7 juin 2017

6^e année : Lecture : 29,30 et 31 mai 2017

Écriture : 6 et 7 juin 2017

Mathématique : 12 au 16 juin 2017

Nous souhaitons vous rappeler que ces dates sont fixées au calendrier et doivent être respectées. En conséquence, la participation à une sortie éducative, à un voyage ainsi qu'à une autre activité sportive ou culturelle à caractère participatif par exemple, ne saurait justifier une absence à une épreuve obligatoire. Les seuls motifs pouvant justifier une absence à une épreuve obligatoire sont une maladie sérieuse ou un accident de l'élève confirmé par une attestation médicale, le décès d'un proche parent, la convocation d'un tribunal et la participation à une compétition sportive de haut niveau (nationale ou internationale). Il est donc important de prendre note qu'un élève absent sans justification se verra octroyer la note de zéro.

BLUS de Chambly

Vous connaissez sans doute le Blus à Chambly, un autobus opéré par la ville. Or, nous voulons vous rappeler que le Blus n'est pas un transport scolaire et qu'il n'y a donc pas de brigadier pour s'assurer de la sécurité des élèves.

Messages du service de garde et service de dîneur

- Plusieurs enfants n'ont pas d'ustensiles lorsque vient le temps du dîner. Il est important de mettre les ustensiles appropriés dans la boîte à lunch de votre enfant.
- Nous vous demandons d'appeler avant 11h30, au service de garde, lorsque votre enfant sera absent pour la période du dîner.
- Lors des journées pédagogiques, il est important de retourner le coupon-réponse avant la date limite pour que vos enfants puissent y être inscrits. Après cette date, les réservations sont faites ainsi que le nombre d'éducatrice requis. Il n'est plus possible pour nous de prendre des inscriptions. Aussi, nous demandons aux parents de venir reconduire vos enfants à l'intérieur, le matin de la journée pédagogique. Si l'enfant n'est pas inscrit, il devra repartir avec son parent. Si l'enfant arrive seul et qu'il n'est pas inscrit, nous appellerons les parents pour qu'ils viennent le chercher.

Merci de votre compréhension !

Circulation autour de l'école

À titre informatif, la ville de Chambly a fait un changement concernant la circulation sur la rue Oscar-Viau (rue des autobus). **Il y a donc interdiction de circuler entre 15h30 et 16h30 afin d'assurer** la sécurité des enfants lors de leur départ de l'école. Nous comprenons que cela puisse causer certains inconvénients, il en va toutefois de la sécurité de vos enfants.

Absences

Nous vous rappelons qu'il est très important que vous communiquiez avec l'école pour nous informer des absences, du retard et du motif d'absence de vos enfants (même si vous avez déjà informé l'enseignant de votre enfant.) Vous pouvez téléphoner à toute heure du jour et de la nuit et laisser un message sur le répondeur au (450) 461-5907 au poste 5.

En cas de pluie

S'il y a une journée de pluie, soyez informés que les portes de l'école sur la cour seront ouvertes par les surveillants dès 8h le matin et 12h55 le midi. **Vous ne devez pas faire passer vos enfants par la porte principale.**

